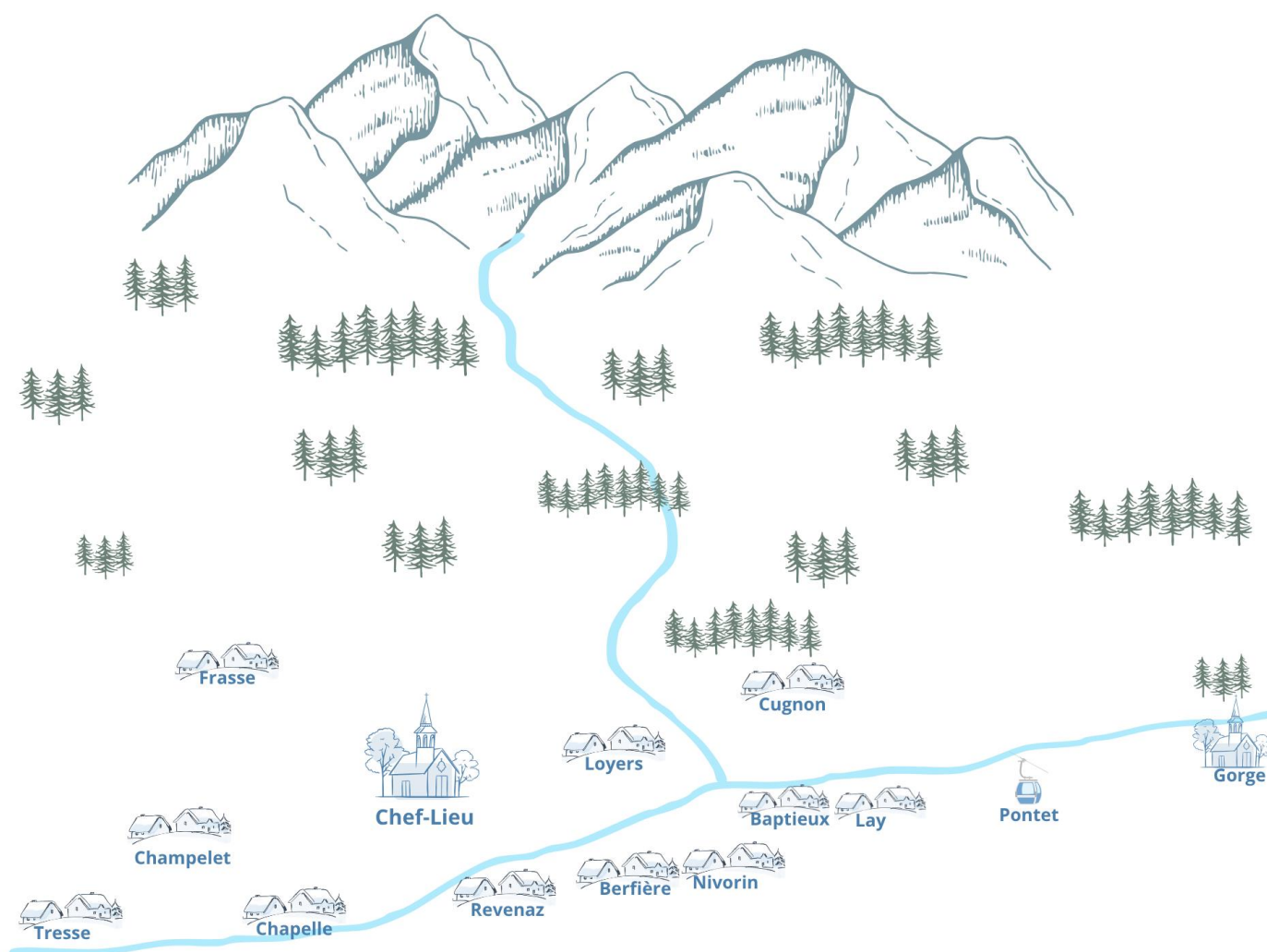




COMMUNE DES CONTAMINES MONTJOIE

Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'Assainissement Non Collectif



Exercice 2025

Rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service public de l'assainissement collectif pour l'exercice présenté conformément à l'article L2224 - 5 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007.

Les informations sur fond bleu sont obligatoires au titre du décret.

Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur, la définition et le calcul des différents indicateurs peut être obtenu sur le site www.services.eaufrance.fr

Si les informations pré-remplies ne sont pas correctes, veuillez contacter votre DDT

SOMMAIRE

1. CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE	2
1.1. PRESENTATION DU TERRITOIRE DESSERVI.....	2
1.2. MODE DE GESTION DU SERVICE.....	2
1.3. ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE (D301.0).....	3
1.4. INDICE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (D302.0)	3
2. TARIFICATION DE L'ASSAINISSEMENT ET RECETTES DU SERVICE	4
2.1. MODALITES DE TARIFICATION	4
2.2. RECETTES	4
3. INDICATEURS DE PERFORMANCE.....	1
3.1. TAUX DE CONFORMITE DES DISPOSITIFS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (P301.3)	5
4. FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS.....	7
4.1. MONTANTS FINANCIERS DES TRAVAUX REALISES	7
4.2. PRESENTATION DES PROJETS A L'ETUDE EN VUE D'AMELIORER LA QUALITE DU SERVICE A L'USAGER ET LES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DU SERVICE.....	7

1. Caractérisation technique du service

1.1. Présentation du territoire desservi

Le service est géré au niveau ☒ communal ☐ intercommunal

- Nom de la collectivité : LES CONTAMINES MONTJOIE
- Nom de l'entité de gestion : ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
- Caractéristiques (commune, EPCI et type, etc.) : COMMUNE

➤ Compétences liées au service

☒ Contrôle des installations → Délégué à CABINET ☐ Traitement des matières de vidanges
PRESTATAIRE

☐ Entretien des installations ☐ Réhabilitation des installations ☐ Réalisation des installations

- Territoire desservi (communes adhérentes au service, secteurs et hameaux desservis, etc.) : Les Contamines-Montjoie
- Existence d'une CCSPL ☐ Oui ☒ Non
- Existence d'un zonage ☒ Oui, date d'approbation : 2020 ☐ Non
- Existence d'un règlement de service ☒ Oui, date d'approbation : 2020 ☐ Non

1.2. Mode de gestion du service

Le service est exploité en Régie par Régie à autonomie financière

1.3. *Estimation de la population desservie (D301.0)*

Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – qui n'est pas desservie par un réseau d'assainissement collectif.

Le service public d'assainissement non collectif dessert 300 habitants, pour un nombre total d'habitants résidents sur le territoire du service de 4 015.

Le taux de couverture de l'assainissement non collectif (population desservie rapporté à la population totale du territoire couvert par le service) est de 1,99 % au 31/12/2025. (7,46 % au 31/12/2024).

1.4. *Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif (D302.0)*

Il s'agit d'un indicateur descriptif, qui permet d'apprécier l'étendue des prestations assurées par le service. Il se calcule en faisant la somme des points indiqués dans les tableaux A et B ci-dessous.
Attention : le tableau B n'est pris en compte que si le total obtenu pour le tableau A est égal à 100.

		Exercice 2024	Exercice 2025
A – Éléments obligatoires pour l'évaluation de la mise en œuvre du service			
20	Délimitation des zones d'assainissement non collectif par une délibération	Oui	Oui
20	Application d'un règlement du service approuvé par une délibération	Oui	Oui
30	Vérification de la conception et de l'exécution de toute installation réalisée ou réhabilitée depuis moins de 8 ans	Oui	Oui
30	Diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien de toutes les autres installations	Oui	Oui
B – Éléments facultatifs pour l'évaluation de la mise en œuvre du service			
10	Le service assure à la demande du propriétaire l'entretien des installations	Non	Non
20	Le service assure sur demande du propriétaire la réalisation et la réhabilitation des installations	Non	Non
10	Le service assure le traitement des matières de vidange	Non	Non

L'indice de mise en oeuvre de l'assainissement non collectif du service pour l'année 2025 est de 100 (100 en 2024).

2. Tarification de l'assainissement et recettes du service

2.1. Modalités de tarification

La redevance d'assainissement non collectif comprend une part destinée à couvrir les compétences obligatoires du service (contrôle de la conception, de l'implantation, de la bonne exécution et du bon fonctionnement des installations) et, le cas échéant, une part destinée à couvrir les compétences qu'il peut exercer – s'il le souhaite – à la demande des propriétaires (entretien, réalisation ou réhabilitation des installations, traitement des matières de vidange) :

- La part représentative des compétences obligatoires est calculée en fonction de critères définis par décision de l'assemblée délibérante de la collectivité ; la tarification peut soit tenir compte notamment de la situation, de la nature et de l'importance des installations, soit être forfaitaire ou dépendre des volumes d'eau potable consommés ;
- La part représentative des prestations facultatives n'est due qu'en cas de recours au service par l'utilisateur ; la tarification doit impérativement tenir compte de la nature des prestations assurées.

Les tarifs applicables aux 01/01/2025 et 01/01/2026 sont les suivants :

Tarifs	Au 01/01/2024	Au 01/01/2025
Compétences obligatoires		
Tarif du contrôle des installations neuves en €	165,60 €	170,21 €
Tarif du contrôle des installations existantes en €	165,60 €	170,21 €
Tarif TTC de l'examen préalable de la conception	114,17 €	117,35 €
Tarif TTC de vérification de l'exécution des travaux	165,60 €	170,21 €

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice sont les suivantes :

- Délibération du 30/03/2023 effective à compter du 01/03/2023 fixant Convention pour le contrôle des installations ANC pour le Cabinet NICOT CONTRÔLE.
- Délibération du 25/04/2024 effective à compter du 01/04/2024 fixant L'Avenant à la Convention de 2023 pour les nouveaux tarifs applicables en 2024.
- Délibération du 22/04/2025 effective à compter du 01/04/2025 fixant L'Avenant à la Convention de 2023 pour les nouveaux tarifs applicables en 2025.

2.2. Recettes

	Exercice 2024		Exercice 2025	
	Collectivité	Total	Collectivité	Total
Facturation du service obligatoire en €	794,18 €	794,18 €	Refacturation en 2026	
Facturation du service facultatif en €				
Autres prestations auprès des abonnés en €				
Contribution exceptionnelle du budget général en €				

3. Indicateurs de performance

3.1. Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif (P301.3)

Cet indicateur a vocation à évaluer la protection du milieu naturel découlant de la maîtrise des pollutions domestiques. Pour ce faire, il mesure le niveau de conformité de l'ensemble des installations d'assainissement non collectif sur le périmètre du service, en établissant un ratio entre :

- D'une part le nombre d'installations contrôlées jugées conformes ou ayant fait l'objet d'une mise en conformité connue et validée par le service **depuis la création du service jusqu'au 31/12/N**,
- D'autre part le nombre total d'installations contrôlées **depuis la création du service jusqu'au 31/12/N**.

Attention : cet indice ne doit être calculé que si l'indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif est au moins égal à 100.

$$\text{Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif} = \frac{\begin{matrix} \text{Nombre d'installations contrôlées} \\ \text{jugées conformes ou ayant fait} \\ \text{l'objet d'une mise en conformité} \end{matrix} + \begin{matrix} \text{Autres installations contrôlées} \\ \text{ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes} \\ \text{ou de risques avérés de pollution de l'environnement} \end{matrix}}{\text{Nombre total d'installations contrôlées depuis la création du service}} * 100$$

	Exercice 2024	Exercice 2025
Nombre d'installations contrôlées conformes ou mises en conformité	1	1
Nombre d'installations contrôlées depuis la création du service	129	130
Autres installations contrôlées ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollution de l'environnement	0	5
Taux de conformité en %	0,8	4,7

4. Financement des investissements

4.1. *Montants financiers des travaux réalisés*

Le montant total des travaux **réalisés** durant l'exercice budgétaire **2025** : Pas de travaux effectués.

4.2. *Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service*

Projets à l'étude	Montants prévisionnels des travaux en €
Contrôle des installations déjà installées (200 unités) de ANC sur 4 ans (50 par an) et vérification tous 6 ans	En cours en 2026

5. Financement des investissements

5.1. *Montants financiers des travaux réalisés*

Le montant total des travaux **réalisés** durant l'exercice budgétaire **2025** : Pas de travaux effectués.

5.2. *Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service*

Projets à l'étude	Montants prévisionnels des travaux en €
Contrôle des installations déjà installées (200 unités) de ANC sur 4 ans (50 par an) et vérification tous 6 ans	En cours en 2026

Service de l'assainissement non collectif

Exercice 2025

Tableau comparatif des indicateurs

et positionnement par rapport aux autres services au 04/09/26

Nom de la collectivité : LES CONTAMINES MONTJOIE

Type de collectivité : COMMUNE

Nom du service : ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Mode de gestion du service :

Le service est exploité en Régie par Régie à autonomie financière

Date effective de fin de contrat (après avenant le cas échéant) : ____

Existence d'une CCSPL : ☐ Oui ☒ Non

Code indica- teur	Indicateurs descriptifs et de performance		Valeur du service	Exercice 2025-1 Moyenne dans la classe [0 - 400] habitants	Moyenne nationale	Valeur du service	Exercice 2025 Moyenne dans la classe [0 - 400] habitants	Moyenne nationale
D301.0	Nombre d'habitants desservis par le service d'assainissement non collectif	hab	300	(sans objet)	***	80	(sans objet)	(sans objet)
D302.0	Mise en oeuvre de l'assainissement non collectif	unité	100	(sans objet)	***	100	(sans objet)	(sans objet)
P301.3	Conformité des dispositifs d'assainissement non collectif	%	0	(sans objet)	***	4,7	(sans objet)	(sans objet)

Valeur du service :

Il s'agit de la valeur de l'indicateur pour votre service et pour l'exercice. Cette valeur est vide :

- si l'indicateur n'est pas pertinent au regard des missions de votre service, si vous ne l'avez pas encore saisi sur le site Services, si la définition de années.

Moyenne dans la classe :

Il s'agit de l'indicateur moyen calculé dans la classe de population dans laquelle se trouve votre service (déterminée à partir de votre indicateur Estimation du nombre d'habitants desservis pour l'année 2025). Entre parenthèses figure le nombre de valeurs de la classe ayant participé au calcul de cette moyenne.

Les valeurs moyennes dans la classe ne sont pas affichées si l'indicateur descriptif Estimation du nombre d'habitants desservis de votre service n'est pas renseigné pour l'année 2025, car la classe ne peut pas être déterminée.

Moyenne nationale :

Il s'agit de l'indicateur moyen calculé au plan national. Entre parenthèses figurent le nombre de valeurs ayant participé au calcul de cette moyenne ainsi que la proportion de services qui y a contribué (nombre de données effectivement utilisées pour le calcul/nombre de données utilisables).

Les valeurs moyennes dans la classe et valeurs moyennes nationales **ne sont pas définitives** : elles sont représentatives du nombre de données publiées sur le site Services, au moment de la production du présent tableau comparatif

Envoyé en préfecture le 25/09/2026

Reçu en préfecture le 25/09/2026

Publié le

S²LO

ID : 074-217400852-20260922-DEL2026126-DE